

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 mars 2025

Membres en exercice : 15	
Présents	8
Votants	10
Procuration	2
Abstention	0
Exprimés	10
Pour	10
Contre	0

Le vendredi 21 mars 2025 à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune d'ALTILLAC, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie d'ALTILLAC, sous la présidence de Denis PINSAC, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 13 mars 2025

Date d'affichage de la convocation : 13 mars 2025

Présents : Denis PINSAC, Michèle LAQUIEZE, Philippe MAZEYRIE, Eliane NISSOU, Alain LEGROS, Sébastien SOULIE, Karine MARROUFIN, Régine VERT

Représenté(s) : Patrick NOAILHAC représenté par Philippe MAZEYRIE, Nathalie LESTRADE représentée par Michèle LAQUIEZE

Secrétaire de séance : Philippe MAZEYRIE

15.2025

Objet : Syndicat BELLOVIC, voirie rurale, participation au syndicat 2025.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du Syndicat Mixte BELLOVIC en date du 24 février 2025 concernant les contributions budgétaires pour les programmes de travaux 2015-2024 voirie rurale au titre de l'exercice budgétaire 2025,

Considérant que le Conseil Municipal est en droit de connaître le détail des participations 2025 versées au Syndicat pour les travaux de voirie rurale de 2015 à 2024,

Le Conseil Municipal est informé que le montant de la participation à verser au Syndicat en 2025 s'élève à 49 217.52 €uros pour les travaux de voirie rurale, frais de gestion compris.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend note de la participation pour travaux de voirie rurale qui sera versée au Syndicat BELLOVIC en 2025.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Au registre les signatures, pour expédition conforme certifié exécutoire

Compte tenu de la publication le 21/03/2025

et de la transmission en Préfecture.

Altillac, le 21 mars 2025.

Le Maire, Denis PINSAC.

Le secrétaire, Philippe MAZEYRIE



Date de transmission de l'acte: 27/03/2025

Date de réception de l'AR: 27/03/2025

019-211900709-2025015D-DE

A G E D I